

désarmement nucléaire. Faisant référence au Traité sur les FNI et au Traité START, l'analyse inverse, pour l'essentiel, les deux membres de l'équation ainsi posée au départ : le désarmement nucléaire stratégique favorise la non-prolifération, ce qui donne : «Nous croyons que le renforcement du TNP favorisera la prise rapide d'autres mesures de désarmement nucléaire.» Évoquant la préparation de la Conférence d'examen et de prorogation de 1995, le même document précise que le Canada est partisan d'une reconduction indéfinie du Traité. Cependant,

Il continuera aussi à encourager les États dotés d'armes nucléaires à s'inspirer des progrès accomplis jusqu'ici dans le domaine du désarmement nucléaire, mais il s'opposera à toute tentative de lier l'avenir du TNP aux progrès vers la conclusion d'accords précis de contrôle des armements et de désarmement.<sup>2</sup>

Quant aux efforts déployés pour élargir la surveillance exercée par l'AIEA, le ministère des Affaires extérieures n'a pas proposé de réponse définitive en décembre 1991. Faisant remarquer que l'Agence atomique avait le «droit» de procéder à des inspections spéciales aux termes de l'entente figurant dans la circulaire 153 (INFCIRC/153), il affirmait ceci dans le même document : «Jamais une inspection spéciale n'a été faite aux termes des articles applicables du document INFCIRC/153, et l'AIEA a toujours voulu éviter l'approche hostile. La question de savoir si elle pourra s'en tenir à cette philosophie ou s'il lui faudra changer d'attitude et adopter une approche plus axée sur l'enquête sera donc au coeur du débat l'année prochaine.»<sup>3</sup>

Le 21 mai 1992, toutefois, dans une allocution donnée à l'Université Johns Hopkins de Baltimore, le premier ministre Mulroney s'est prononcé fermement pour des mesures qui mettraient fin à la «tricherie en matière nucléaire». Voici ce qu'il a préconisé :

Cela signifie renforcer le mandat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et augmenter les ressources à sa disposition. Son budget est présentement de 180 millions de dollars par année, soit environ la moitié du coût d'un bombardier B-1. Le Canada est en faveur de lui donner les moyens -- en d'autres mots l'autorité et les ressources nécessaires -- de mener des inspections dans n'importe quel pays et à tout moment. Il appuiera également les actions entreprises par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour faire respecter les règles internationales, comme cela se fait actuellement dans le cas de l'Irak.<sup>4</sup>

---

<sup>2</sup> Ibid., p. 3.

<sup>3</sup> Ibid., p. 2.

<sup>4</sup> Cabinet du premier ministre, «Notes pour une allocution du premier ministre Brian Mulroney à l'Université Johns Hopkins de Baltimore (Maryland)», 21 mai 1992, p. 6.